

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
Direction Départementale des Territoires

SAINT-GUILLAUME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Installation d'une microcentrale hydroélectrique sur le ruisseau de Berrières
par la SARL Le Rochefort**

Par arrêté préfectoral n° 38-2021-284-DDTSE01 du 11 octobre 2021 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du 02 novembre au 02 décembre 2021 - 17h00.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, portant autorisation environnementale ou refus d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, du défrichement en application du code forestier et prenant en compte l'évaluation environnementale, sera adopté. L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Préfet de l'Isère.

M. Denis CRABIERES guide de haute montagne, consultant, a été désigné commissaire enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Il sera présent, en mairie pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

En mairie de Saint-Guillaume : le mardi 02 novembre 2021, de 14h00 à 17h00, le samedi 20 novembre 2021 de 09h00 à 12h00 et le jeudi 02 décembre 2021, de 14h00 à 17h00

Ces permanences se déroulent dans le respect des mesures sanitaires mises en place par la mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés en mairie de Saint-Guillaume, et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance : l'ensemble des pièces du dossier de l'enquête en version papier et le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant : <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021> et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans le lieu précité,
- reçues par le commissaire enquêteur, sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,
- adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Guillaume, siège de l'enquête – 94 la Forge 38650 Saint-Guillaume, en mentionnant « Enquête publique centrale hydroélectrique de Berrières - à l'attention du commissaire enquêteur »
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr jusqu'au 02 décembre 2021 -17h00.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère <http://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables/Enquetes-publiques>.

Les observations transmises par voie postale et « registre » seront consultables à la mairie siège en version papier.

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : SARL Le Rochefort 200 Chemin de Ferrier – 38650 Monestier de Clermont – Bureau d'étude SETIS Mme Virginie LE MAUFF / Mme Nathalie MOURIER - setis.environnement@groupe-degaud.fr - 04 76 23 31 36 / 06 09 54 21 46.

Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de Saint-Guillaume, et sur le site des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr.